



PACA
BASKET BALL

NOTE D'INFORMATION

Destinataires : Clubs évoluant en U13 PACA + Commission sportive + Commission Technique + CRO + Comité Directeur

Nombre de pièces jointes : 0

Consignes Techniques en U13 PACA Saison 2021-2022

La présente note a pour but, en vue de la saison sportive 2021/2022, d'accompagner et de guider au mieux les Clubs dans l'appréciation des consignes techniques relatives aux catégories U13 PACA Masculins et Féminins.

Voici les modalités les plus importantes qui ont été prises afin de favoriser le développement technique des joueuses et joueurs et non les artifices stratégiques non-adaptés à leur âge :

DÉFENSE :

- Toutes les défenses de type zone demi-terrain sont interdites ;
- Sur le demi-terrain, chaque défenseur doit avoir la responsabilité d'un attaquant et ne doit pas stationner dans la zone réservée si son attaquant se déplace.

ATTAQUE :

- Dans le jeu, les écrans sur le porteur de balle et les non-porteurs de balle sont interdits ;
- Les situations de main à main volontaires et organisées dans le but de créer un avantage pour l'attaque sont interdites.

Exception : lors d'une situation de remise en jeu ET lorsque le ballon est dans les mains du joueur qui remet en jeu, les écrans sont autorisés entre non-porteurs de balle

Une équipe qui ne respecterait pas ces consignes prendrait le risque de voir son engagement refusé dans le championnat régional la saison prochaine.

Nous rappelons par la présente note, que sous les recommandations des CTS, le Comité Directeur a voté l'obligation d'être titulaire du CQP Complet pour encadrer une équipe de U13 PACA.

Par ailleurs, nous invitons les clubs qui filment leur rencontre et qui notent un non-respect de ces consignes de séquencer les matchs et de les envoyer à la Ligue pour étude par le CTS.

NB : note envoyée aux arbitres pour information uniquement (les arbitres ne rentrent pas dans la vérification ni dans la notification de ces événements que ce soit avant, pendant ou après la rencontre).

Rédacteur	Approbateur
Bradley BELO, Chargé de mission aux affaires juridiques	Arnaud PETITBOULANGER, Secrétaire Général

Référence : 2021-01